



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Protection civile et Direction générale de l'environnement unissent leurs forces pour lutter contre le frelon asiatique

Afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques sur le territoire cantonal, la Direction générale de l'environnement a mandaté le Professeur Daniel Cherix, expert en la matière, pour conduire des opérations avec l'appui de la Protection civile. De nouvelles techniques de repérage ont pu être testées et quelque 80 nids ont été détruits depuis cet été.

Afin de monter en puissance dans la lutte contre le frelon asiatique, la Protection civile vaudoise (PCi) a été engagée dès cet été afin d'appuyer les équipes dans la recherche de nids sous la conduite de Daniel Cherix, Professeur honoraire de l'Université de Lausanne, mandaté par la Direction générale de l'environnement (DGE). Cette collaboration est une première suisse dans la lutte contre cette espèce invasive.

Après avoir reçu une formation et effectué des repérages, les membres de la PCi sont intervenus au mois d'août dans le secteur Prangins/Nyon, en septembre dans le secteur Mies/Tannay et Gland, puis à Cheseaux-Noréaz. Deux vols de nuit de drone pour un essai de reconnaissance thermique de nids se sont également tenus fin août sous la conduite du commandement cantonal, et mi-septembre avec des astreints du Détachement cantonal. Au total, 35 membres de la PCi ont été engagés dans ces différentes opérations.

Identification et destruction des nids

Par ailleurs, une nouvelle technique d'identification des nids, mise à disposition par la HEIG-VD et cofinancée par la Région Nyon, a été testée pour la première fois dans le secteur de Gland. Un certain nombre de frelons ont été équipés de puces, afin d'effectuer des relevés permettant d'identifier plus précisément l'emplacement des nids.

Les équipes d'apiculteurs bénévoles du Professeur Cherix ont ensuite procédé à la destruction des nids, identifiés avec l'aide de spécialistes formés. Quelque 80 nids ont ainsi été détruits depuis le début de cette année. Ces travaux de détection et de destruction contribuent à la préservation de l'écosystème local et à la limitation de la

prolifération d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire cantonal.

Espèce particulièrement invasive

Provenant d'Asie, le frelon asiatique est une espèce particulièrement invasive, capable de se reproduire très rapidement, qui s'attaque aux vergers et aux abeilles, impactant la biodiversité locale et l'économie agricole. Il peut représenter un risque pour les personnes souffrant d'allergie ou déranger un nid. On comptait dans le canton de Vaud 4 nids en 2022, 40 en 2023 et une centaine cette année, alors que la saison du frelon asiatique n'est pas encore arrivée à son terme.

Toute personne peut signaler la présence de cette espèce sur la plateforme frelonasiatique.ch.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 04 octobre 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Daniel Cherix, Professeur honoraire, mandataire de la Direction générale de l'environnement, Département d'écologie et d'évolution, Université de Lausanne, [079 324 54 47](tel:0793245447)

DJES, Frédéric Hofmann, chef de la section chasse, pêche et espèces, Direction générale de l'environnement, [021 557 86 49](tel:0215578649)

DJES, Louis-Henri Delarageaz, commandant de la Protection civile vaudoise, [021 316 51 26](tel:0213165126)